

Marion et Mathieu, diversifier l'activité viticole avec un atelier d'élevage pour une symbiose entre productions végétales et animales



PRÉSENTATION

Lorsque la famille s'installe sur le domaine, les sols présentent un faible taux de matière organique à 0,5% et subissent une forte érosion.

En 2000, le domaine est converti en bio.

En 2005, l'herbe repousse spontanément entre les rangs. Plusieurs adaptations des pratiques sont alors opérées : culture de céréales et de légumineuses sur les parcelles, enherbement semé...

En 2007, les semis directs se généralisent et les itinéraires techniques changent en profondeur, avec un sol qui est moins travaillé, permettant d'introduire le vitipastoralisme en 2016. Le domaine acquiert alors un troupeau d'une centaine de brebis pour permettre la gestion de l'enherbement et le pâturage du territoire proche.

Localisation Cruzy (34)

Surfaces **Domaine (morcelé)**
11 ha vignes
1 ha cultures
6 ha fourragers
4 ha oliveraies et garrigues

Surfaces communales
Environ 150 ha

Type de sol Sols hétérogènes :
limono-sableux avec argiles marneux
D'autres limons purs

Équivalent temps-plein Mathieu et Marion
Berger remplaçant-salarié

Interaction 100 brebis
dont 80 mères Mérinos
Parcs mobiles, rotations dans les cultures,
sur les surfaces communales et autres
domaines

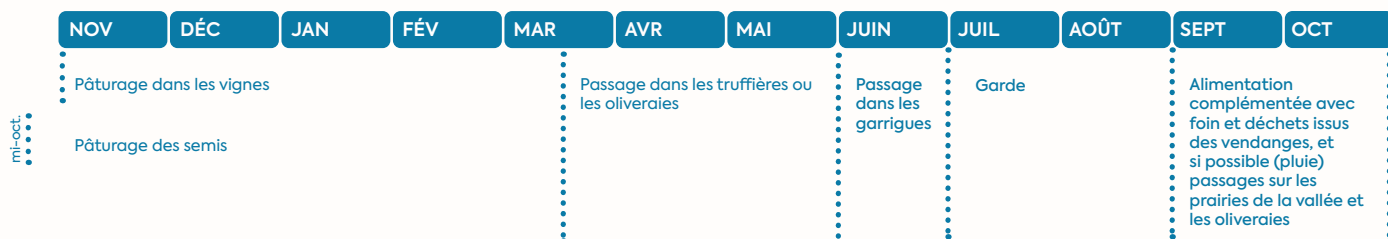
Commercialisation Agriculture Biologique
Nature et Progrès
70% restauration 20% export 10% cavistes
Viande en vente directe

CONDUITE ET INTERACTIONS

« Cent brebis est la population idéale pour gérer 20 hectares de vigne ayant une couverture végétale, 40 hectares de prairie et 100 hectares de garrigue. »

- Le dimensionnement du troupeau implique de faire pâturer les brebis au-delà des surfaces disponibles au sein du domaine : des surfaces communales sont mises à disposition dans le cadre de la protection contre le risque incendie ainsi que des parcelles d'autres domaines viticoles.
- Depuis plusieurs années le parcours est stabilisé. La boucle de pâturage repose sur les accords formels et informels passés avec les propriétaires et les acteurs locaux (mairies, gestionnaires des zones Natura 2000, et les associations de chasse).

CIRCUIT DE PÂTURAGE



INTÉRÊTS DE LA PRATIQUE

- Une amélioration de la vie du sol et de la vigueur de la vigne.
- Une gestion de l'enherbement non mécanisée et précise.

« Le pâturage ovin a eu un impact notable sur le **développement des sols**, en particulier l'équilibre bactéries/champignons. Même si l'impact du vitipastoralisme sur la vigueur des raisins est difficilement mesurable, la combinaison de l'arrêt de l'amendement, l'arrêt du labour, la mise en place systématique de couverts et le vitipastoralisme ont permis de gagner en qualité de tanins et ont affecté positivement la vigueur de la vigne. »

« Le vitipastoralisme, et l'enherbement, me semblent être une très bonne aide à la **transition des parcelles en bio**. »

« Le pâturage nous permet d'**économiser des passages de tracteurs**. Les brebis sont un outil agronomique, on gagne en précision. »

PERSPECTIVES

« Monter les vignes à 1,10 m - 1,20 m sur le porteur, et donc augmenter le temps où il est possible de faire pâturer la vigne. »

DIFFICULTÉS DE MISE EN OEUVRE

- La dimension du troupeau est dépendante de la boucle de pâturage. Si l'itinéraire est modifié (désengagement de certains propriétaires privés par exemple), la taille du troupeau peut devoir diminuer.
- Réintégrer l'élevage dans un territoire qui a perdu sa vocation pastorale signifie que l'activité n'est plus (re)connue et acceptée localement. En particulier, le manque de (re) connaissance de l'activité pastorale se manifeste par un manque de soutien de la part des sphères politiques et institutionnelles locales, créant un réel frein à la cohabitation des pratiques.

« Les viticulteurs sont majoritairement partants pour le passage du troupeau, ce sont plutôt les usagers des garrigues qui peuvent y être opposés ou engendrer des problèmes pour l'intégrité du troupeau. »



RETOURS D'EXPÉRIENCE

« Le désherbage mécanique n'est pas efficient sur les espèces à pivot et pluriannuelles : la mauve, l'amarante, le rumex, en sont même favorisées, ce qui engendre la formation de ronciers et de genêts. **Grâce au pâturage, la gestion se limite à certaines espèces**, les inules surtout. Alors que la gestion de ces espèces demandait environ une semaine de travail à la pioche, c'est beaucoup plus facile désormais. »

« Les couvertures végétales peuvent permettre une **augmentation des réserves en eau du sol**. Si la conduite du troupeau est faite en ce sens, elle peut permettre de favoriser la couverture végétale. »

« **La concertation avec les usagers du territoire** est indissociable de l'activité pastorale, qui plus est lorsqu'elle est transhumante. »